
Présidence : Slovaquie**SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT
(1215^e séance plénière)**1. Date : vendredi 1^{er} janvier 2019

Ouverture : 10 h 15

Clôture : 12 h 05

2. Président : Ambassadeur R. Boháč3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : POINT FAIT PAR LE REPRÉSENTANT SPÉCIAL
DU PRÉSIDENT EN EXERCICE DE L'OSCE EN
UKRAINE ET AUPRÈS DU GROUPE DE CONTACT
TRILATÉRAL, L'AMBASSADEUR
MARTIN SAJDIK

Président, Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE en
Ukraine et auprès du Groupe de contact trilatéral, Observateur en chef de la
Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine (PC.FR/2/19 OSCE+),
Fédération de Russie (PC.DEL/100/19), Roumanie-Union européenne
(l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro et la
Serbie, pays candidats ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association
européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ;
ainsi que la Géorgie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration)
(PC.DEL/132/19), Norvège (PC.DEL/120/19), Turquie (PC.DEL/119/19
OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/95/19), Suisse (PC.DEL/102/19
OSCE+), Canada (PC.DEL/108/19 OSCE+), Géorgie (PC.DEL/111/19
OSCE+), Moldavie, Hongrie, Ukraine (PC.DEL/110/19)

Point 2 de l'ordre du jour : RAPPORT DE L'OBSERVATEUR EN CHEF DE LA
MISSION SPÉCIALE D'OBSERVATION DE
L'OSCE EN UKRAINE

Question examinée au titre du point 1 de l'ordre du jour

Point 3 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Aucune déclaration

Point 4 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Conférence de la Présidence sur le thème « Lutte contre l'antisémitisme dans l'espace de l'OSCE », prévue à Bratislava les 5 et 6 février 2019 (CIO.GAL/7/19 OSCE+)
(CIO.GAL/8/19 OSCE+) : Président

4. Prochaine séance :

Jeudi 7 février 2019 à 10 heures, Neuer Saal